

# Table des matières

<b>La réhabilitation de l'État stratège</b>	7
Bruno COLMANT	
<b>Nécessité fait loi ? La santé n'a pas de prix ? Ce que le Covid fait au droit</b>	17
François OST	
Introduction	17
Section 1. État de nécessité	20
§ 1. L'impératif catégorique du « tout sanitaire »	20
§ 2. État de nécessité, état d'exception, État de droit	23
Section 2. Des mesures effectives ?	30
§ 1. Concurrence des normes	32
§ 2. Caractère diffus et composite de la normativité	33
§ 3. Diversité des modes d'appropriation de la règle : les postures normatives	34
Section 3. Ce que le Covid-19 pourrait faire au droit	38
<b>L'impact du Covid-19 sur le gouvernement fédéral et les parlements</b>	43
Lucien RIGAUX et Marc UYTENDAELE	
Introduction	43
Section 1. Le gouvernement Wilmès II : un cabinet atypique dans sa composition et dans son fonctionnement	44
§ 1. Les séquences de la formation du gouvernement Wilmès II : la crise sanitaire se substitue à la crise politique	44
§ 2. Les caractéristiques du gouvernement minoritaire Wilmès II	48
A. Un gouvernement en quête de légitimité démocratique	49
B. Un gouvernement minoritaire à la composition et au fonctionnement atypiques	50
Section 2. La fonction législative et de contrôle des parlements face à la crise sanitaire : sauve qui peut	53
§ 1. Les bouleversements organisationnels en quatre temps	53
A. Premier temps : le branle-bas de combat	54
ANTHEMIS	417

B. Deuxième temps : les parlements battent en retraite	58
C. Troisième temps : l'établissement des processus de crise	59
D. Quatrième temps : l'heure de l'évaluation	64
§ 2. L'impact quantitatif de la crise sanitaire sur les instruments législatifs et de contrôle parlementaire	67
Conclusion	75
<b>Le recours aux pouvoirs spéciaux dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 : une première évaluation</b>	79
Camille LANSSENS et Emmanuel SLAUTSKY	
Introduction	79
Section 1. Octroi et exercice des pouvoirs spéciaux en réponse à la crise sanitaire : un aperçu des habilitations concédées et de l'utilisation qui en a été faite	81
§ 1. L'octroi et l'exercice des pouvoirs spéciaux au niveau fédéral	82
A. L'impasse politique	82
B. Le contenu des lois d'habilitation du 27 mars 2020	83
C. L'exercice des pouvoirs spéciaux	85
§ 2. L'octroi et l'exercice des pouvoirs spéciaux dans les entités fédérées	87
A. Un recours novateur mais de portée variable aux pouvoirs spéciaux	87
B. Le contenu des normes d'habilitation adoptées au sein des entités fédérées	88
C. La mise en œuvre des habilitations de pouvoirs spéciaux dans les entités fédérées	91
§ 3. Pouvoirs spéciaux et consultation de la section de législation du Conseil d'État	91
Section 2. Le contrôle parlementaire des arrêtés de pouvoirs spéciaux aux différents niveaux de pouvoirs	93
§ 1. Le suivi parlementaire des habilitations de pouvoirs spéciaux	94
§ 2. La confirmation des arrêtés de pouvoirs spéciaux	96
§ 3. L'organisation de commissions spéciales consacrées à l'évaluation de la gestion de la crise	98
Section 3. Le contrôle juridictionnel des arrêtés de pouvoirs spéciaux	99
Conclusion	101

## Réflexions sur les règles de répartition des compétences lors de la crise du coronavirus Covid-19 103

Patricia MINSIER et Quentin PEIFFER

Introduction	103
Section 1. Rappels théoriques	103
§ 1. «La Constitution ne peut être suspendue en tout ni en partie»	104
§ 2. Le principe de l'exclusivité des compétences	105
§ 3. L'absence de primauté du droit fédéral sur le droit des entités fédérées	107
§ 4. Les principes de coopération	107
§ 5. Les principes de concertation	108
Section 2. Les compétences mobilisées pendant la crise	110
§ 1. Les mesures générales visant à lutter contre le Covid-19 édictées par l'autorité fédérale	110
§ 2. Les compétences en matière de santé	118
§ 3. Les règles de répartition des compétences à l'épreuve des faits	126
Réflexions en guise de conclusion	129

## Les droits fondamentaux à l'épreuve du confinement et du déconfinement: le *tracing* 137

Saba PARSÀ et Yves POULLET

Introduction	137
Section 1. Restriction, limitation, dérogation... Les droits fondamentaux contaminés par la gestion de la pandémie	139
§ 1. Des droits fondamentaux et de leurs restrictions ou limitations	140
A. Les droits de l'homme protégés par les «deux Europe»	141
B. La Constitution belge, une protection sans failles des droits fondamentaux?	146
§ 2. Les droits fondamentaux et leurs limitations sur fond de crise sanitaire en Belgique	147
A. Le principe de légalité des limitations	149
B. Le principe de proportionnalité des mesures prises	154
Section 2. Protection de la vie privée et des données à caractère personnel dans le cadre de la crise sanitaire: un déconfinement «numérique»	157
§ 1. La protection de la vie privée dans le cadre de la gestion de la pandémie, la nécessaire question de l'application du RGPD	157

A.	La protection de la vie privée et la protection de la santé : une nécessaire opposition ?	159
B.	Le RGPD, un cadre réglementaire nécessaire pour garantir la vie privée ?	163
§ 2.	Du <i>tracing</i> manuel au <i>tracing</i> automatique, quelle solution pour un déconfinement pérenne ?	170
A.	La petite histoire du <i>tracing</i> belge	171
B.	Les principes généraux et les obligations du RGPD applicables au <i>tracing</i>	189
Conclusion		214

<b>Réflexions sur le fonctionnement des juridictions : Conseil d'État et Cour constitutionnelle</b>	219
Jérôme SOHIER	

<b>La responsabilité pénale et la pandémie</b>	229
Laurent KENNES et Marc PREUMONT	

Introduction	229
Section 1. Les notions de responsabilité pénale et de pandémie	230
§ 1. La responsabilité pénale	230
§ 2. La pandémie	231
Section 2. La responsabilité pénale des personnes physiques et la pandémie	231
§ 1. Les infractions spécifiques et temporaires sous l'angle du principe de légalité	231
A. Le principe de légalité	232
B. L'exposé législatif des nouvelles incriminations pénales	233
C. L'interdiction de l'exercice de libertés élémentaires par arrêtés ministériels : la légalité formelle	238
D. La définition des comportements interdits ou obligatoires : la légalité substantielle	242
§ 2. Les infractions classiques appliquées en temps de pandémie	243
A. L'outrage	244
B. La menace par substance	244
C. L'administration de substances mortifères ou nuisibles	246
D. L'administration involontaire de substances mortifères ou nuisibles	250

Section 3. La responsabilité pénale des personnes morales et la pandémie	252
§ 1. Rappel : les conditions d'application de la responsabilité des personnes morales	252
§ 2. La loi du 11 juillet 2018 : les personnes morales de droit public « politiques »	252
§ 3. Les infractions d'homicide et de coups ou blessures involontaires en temps de pandémie	252
§ 4. L'administration volontaire d'une substance de nature à porter atteinte à la santé, par défaut de prévoyance et de précaution	253
§ 5. La non-assistance à personne en danger	253

## **Quelques réflexions sur les incidences du Covid-19 sur le droit du travail et le bien-être au travail**

Frédéric HENRY et Mélanie HENRION

Introduction : un pan du droit dans lequel le législateur a dû, par la force des choses, être très (ré)actif	255
Section 1. Le chômage temporaire : état des lieux et réflexions pour l'avenir	258
§ 1. État des lieux du chômage temporaire à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2020	258
§ 2. Réflexions pour l'avenir	262
A. Extension du champ d'application personnel du chômage temporaire pour force majeure	262
B. Rentabilisation des périodes de chômage	264
Section 2. Place de l'autonomie de l'employeur en temps de crise : le <i>ius variandi</i>	265
§ 1. Principes applicables : le <i>ius variandi</i> et l'acte équipollent à rupture	265
§ 2. Analyse des éléments sujets à modification	267
A. La rémunération	267
B. Les horaires de travail	268
C. Le lieu de travail et la fonction	271
§ 3. Conclusion : l'autonomie de l'employeur a-t-elle été modifiée ? Dans quelle mesure devrait-elle l'être pour l'avenir ?	272
Section 3. Le télétravail en temps de crise	274
§ 1. Les obligations afférentes au télétravail durant la période de crise	274

§ 2. Arsenal juridique existant en matière de télétravail	275
A. Télétravail structurel	276
B. Télétravail occasionnel	277
§ 3. Les problématiques générées par le télétravail « Covid »	278
A. Le télétravail « Covid » s'apparente-t-il à une forme de télétravail existante ou constitue-t-il une figure <i>sui generis</i> ?	278
B. Comment le télétravail « Covid » doit-il être indemnisé?	279
§ 4. Quel télétravail pour demain?	280
Section 4. Bien-être au travail	283
§ 1. La prévention des dangers liés au Covid-19 par l'employeur dans le cadre du système dynamique de gestion des risques	283
§ 2. Le cas des travailleurs qui craignent d'être contaminés par le Covid-19 : peuvent-ils se retirer de leur travail?	286
§ 3. La compatibilité des mesures de prévention avec le droit à la vie privée des travailleurs	294
Conclusion	301

## **Logement, bail et Covid-19** 303

Nicolas BERNARD et Aude GARSOU

Section 1. Les mesures prises par la Région bruxelloise en matière de logement pour atténuer l'impact du confinement	304
§ 1. Moratoire sur les expulsions domiciliaires	304
A. Description	304
B. Commentaires	305
§ 2. Suspension des délais de préavis	308
A. Description	308
B. Commentaires	308
§ 3. Raccourcissement des délais de préavis pour les étudiants	310
A. Dans le régime du bail étudiant	310
B. Dans le régime du bail de résidence principale	312
§ 4. Prime aux locataires	315
A. Description	315
B. Commentaires	315
Section 2. Peut-on suspendre le paiement du loyer en période de confinement?	318

§ 1. Force majeure?	319
A. Définition et conditions	319
B. Effets	322
C. Appréciation des conditions de la force majeure à l'aune de la pandémie	323
§ 2. Fondements légaux alternatifs	328
A. Exception d'inexécution?	328
B. Perte de la chose louée par cas fortuit?	329
C. Principe d'exécution de bonne foi des contrats et abus de droit?	331
D. État de nécessité?	332
E. Délais de grâce?	332
F. Article 23 de la Constitution?	333
<b>Le Covid face au droit de l'insolvabilité</b>	335
Florence GEORGE et Nicholas OUCHINSKY	
Introduction	335
Section 1. Les mesures prises pendant la phase de confinement liée au Covid-19: <i>focus</i> sur l'arrêté royal n° 15	335
Section 2. L'après-sursis légal	343
§ 1. Propositions à l'examen	344
§ 2. Pistes de réflexion	359
Section 3. Le retour au droit commun	362
§ 1. Le délai de grâce	363
§ 2. La force majeure	365
A. Le débiteur doit démontrer une impossibilité d'exécution	365
B. L'événement faisant obstacle à l'exécution doit en principe être imprévisible	366
C. La cause étrangère ne peut être imputable, même partiellement, au débiteur	366
§ 3. Le principe de l'exécution de bonne foi des conventions et l'interdiction de l'abus de droit	370
§ 4. La réforme du droit des obligations	372

**Droit fiscal et crise du confinement : des ambitions modestes** 379

Thierry AFSCHRIFT et Perrine RUDEWIEZ

Introduction	379
Section 1. Les accords internationaux pour les travailleurs frontaliers	380
Section 2. Au niveau national	381
§ 1. Les « aides fiscales »	381
A. Les libéralités	381
B. Les réductions de valeur sur créances commerciales	382
C. L'exonération conditionnelle de l'indemnité forfaitaire de télétravail	383
D. La réduction d'impôt pour garde d'enfant pour des activités qui sont annulées dans le cadre du Covid-19	384
E. Le précompte professionnel	384
F. Le chèque de consommation	385
G. Les frais de réception	385
H. La souscription à des parts ou actions	386
I. La déduction pour investissement	386
J. Brève conclusion pour ces mesures éparées	386
§ 2. Les mesures fiscales afin de promouvoir la liquidité et la solvabilité des entreprises	386
A. Le <i>carry-back</i>	387
B. La réserve de reconstitution	391
Conclusion	392

**Les structures de santé face au Covid-19, en « mode dégradé »** 393

Anne FEYT et Alban ANTOINE

Préambule	393
Section 1. Dans les murs	395
§ 1. « En mode dégradé »	396
A. Les EPI dégradés...	396
B. Les professionnels « dégradés »...	400
C. La responsabilité du soignant, dégradée elle aussi ?	403
§ 2. Les libertés : fondamentales ou...	404

A. Droit à la vie privée ?	405
B. Liberté, sécurité et... éthique ?	409
Section 2. Quelle(s) politique(s) pour demain ?	410
§ 1. Généralités	410
§ 2. Secourses dans la politique hospitalière	412
A. L'agrément	412
B. La programmation et le financement	414
Entre deux vagues, une conclusion ?	416